



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Décision

SG/RH/PRC n° 22 / 009

Décision fixant, au titre de l'année 2022, la composition du jury du concours spécial pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie.

La présidente-directrice générale de Météo-France,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2017 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours spécial d'admission des titulaires d'une maîtrise de sciences, en qualité d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 26 novembre 2021 autorisant l'ouverture d'un concours spécial pour le recrutement d'élèves ingénieurs de la météorologie au titre de l'année 2022,

DÉCIDE :



Article unique

Le jury du concours externe spécial pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie au titre de l'année 2022, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Présidente :

Mme Christine LAC, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Vice-président :

M. Laurent JACQUIN, attaché d'administration de l'état.

Membres de jury :

Mme Nathalie BARGERIE, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. Yves BRUNET, directeur de recherche à l'INRA et membre du COMSI ;

M. Julien LÉGER, ingénieur des travaux de la météorologie.

Examineurs :

M. Thierry BARTHET, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. Michaël ZAMO, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. Quentin RODIER, ingénieur des travaux de la météorologie ;

M. Frédéric FERRY, ingénieur des travaux de la météorologie ;

Mme Morgan AJANY, attachée d'administration de l'état ;

Mme Helen ANDRIEU, société Foreign Office.

Fait à Saint-Mandé,

Pour la présidente-directrice générale
et par délégation :
Le Directeur des Ressources Humaines

David MÉNAGER

David
Menager

Signature
numérique de
David Menager
Date : 2022.04.07
19:01:45 +02'00'